



Orientation.

Les dessous de la sélection de Parcoursup avec la proviseure adjointe du lycée de Sées

Derrière la plateforme Parcoursup, chaque candidature est passée en revue par un panel d'enseignants qui examine les choix des bacheliers. Focus sur la commission d'examen des vœux au lycée agricole de Sées dans l'Orne.

La phase d'admission de Parcoursup a démarré jeudi 1er juin et s'étend jusqu'au jeudi 13 juillet. Les candidats reçoivent des propositions de choix de la part des établissements et peuvent, ou non, les valider via la plateforme.

Mais qui se cache derrière ce site? Explications avec Nathalie Gouzi, proviseure adjointe depuis septembre 2022 au lycée agricole de Sées, qui compte 200 étudiants en BTS.

Comment les candidatures sont-elles sélectionnées?

Dès octobre, dans l'établissement, nous avons mis en place une commission d'harmonisation pour définir ensemble les conditions de sélection des candidats. On décide de ce qu'on va regarder dans les dossiers et la pondération de chaque critère. L'idée est d'être le plus transparent possible avec les candidats. Les critères sont consultables sur Parcoursup dès décembre.

Qui se cache derrière l'algorithme?

Dans l'équipe, nous avons 53 enseignants et les deux tiers sont amenés à étudier les dossiers. En avril, lors de la phase finale, on va paramétrer le logiciel pour hiérarchiser les candidatures. Puis on affecte 40 dossiers environ par enseignants. Ils vont noter sur 20 chaque critère.

Quels sont les éléments pris en compte dans le dossier Parcoursup ?

Nous prenons en compte les notes, l'intérêt porté à la formation, la motivation, l'engagement et le comportement. Si l'élève est très motivé, cela nous encourage à le prendre. Ce qui est discriminant pour nous c'est l'attitude, trop d'absentéisme par exemple. Nous sommes très vigilants aux problèmes d'insolence, cela transparait très vite dans les appréciations.

À quel point les notes des élèves sont-elles importantes ?

Tout dépend de la formation choisie. À Sées, nous comptons trois BTS. Dans le premier, « gestion et protection de la nature » (GPN) le bulletin fait 50 % de la note. On sait que les résultats scolaires peuvent fléchir, alors on ne regarde pas que ça. Mais comme nous avons plus de 900 candidatures pour 64 places, nous sommes obligés d'être regardants. Pour le BTS « développement, animation des territoires ruraux » (DATR), les résultats scolaires comptent pour 25 % de la note. La pondération est moins importante, mais le nombre de candidatures aussi puis qu'on en compte une centaine.

Comment l'anonymat est-il respecté ?

Tout est anonymisé, nous n'avons aucun moyen de savoir les noms. Les bulletins scolaires sont saisis directement sur la plateforme. L'anonymat est levé uniquement quand les candidats acceptent de venir chez nous. Cela permet de lutter contre les discriminations de genre ou d'origine, ce qui est très bien.

Est-ce possible qu'un élève se retrouve sans formation ?

De notre côté, nous encourageons nos élèves à faire des choix de filières moins sélectives, pour avoir au moins une formation. Mais oui, un élève avec des problèmes de comportement et qui a fait de mauvais choix dans ses vœux peut se retrouver sans rien. En revanche, ce n'est pas parce qu'on est sur liste d'attente qu'on a aucune chance d'être pris.

Quel est le rôle de la commission depuis le 1er juin ?

On régule les listes d'attente pour chaque diplôme. L'idée est d'abrèger les souffrances des candidats, il y a des élèves très stressés qui attendent derrière. Si un vivier s'épuise trop vite, je rouvre des places pour les autres. Maintenant, nous attendons la fin de la phase principale d'admission, le 13 juillet, et les résultats du bac.

Comment la plateforme a-t-elle évolué depuis sa mise en place en 2018 ?

La plateforme s'est améliorée : on voit qu'ils essaient de corriger au fur et à mesure les problèmes. Un service de contact 24 h/24 a été mis en place ainsi que plusieurs séminaires dans l'année pour les enseignants. On sent une volonté de rendre l'outil le plus juste pour tout le monde.

Emma GOMEZ



Nathalie Gouzi est la proviseure adjointe du lycée agricole de Sées qui compte trois BTS.